

Affaire suivie par :
Mmes GIRARD et COLLE
Délégation territoriale de Seine Saint-Denis
Département Veille et Sécurité Sanitaire

Courriels : delphine.girard@ars.sante.fr
delphine.colle@ars.sante.fr

Téléphone : 01 44 02 07 22 - 01 41 60 71 18
Télécopie : 01 41 60 71 59

Madame TEHBAUD-MONY
Ban Asbestos France
11 Rue Gaston Charles
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

Paris, le 25 juillet 2013

Objet : CMMP - Mise en place d'un comité local de suivi dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de recherche active et de suivi médical des personnes exposées de façon environnementale à l'amiante.

Madame,

Comme vous le savez, le Comptoir des Minéraux et Matières Premières (CMMP) était une entreprise située dans un quartier résidentiel d'Aulnay-sous-Bois, qui a exercé de 1938 à 1991 des activités de broyage et de commercialisation de différents minéraux, dont de l'amiante de 1938 à 1975.

Une première étude réalisée par l'Institut de Veille Sanitaire a confirmé dès 2007 l'existence de pathologies consécutives à une exposition environnementale à l'amiante chez des riverains de cette entreprise.

Dans ce contexte, et sur la base des recommandations de la Haute Autorité de Santé¹, l'ARS Ile-de-France a mandaté le Groupement d'Intérêt Scientifique (Giscop) pour étudier la faisabilité de la mise en œuvre d'un dispositif de recherche et de suivi des populations exposées à l'amiante autour du CMMP. Le Giscop a rendu son rapport en novembre 2012, dont les conclusions ont été présentées au comité de suivi de l'étude en février 2013.

Sur la base des conclusions de cette étude, l'ARS Ile-de-France a décidé, en accord avec le Ministère chargé de la Santé, de décliner dès que possible un dispositif de recherche et de suivi des personnes exposées à l'amiante autour de cette entreprise.

¹ Avis de janvier 2009 : exposition environnementale à l'amiante et conduite à tenir.
Cet avis préconise que pour les situations d'exposition environnementale forte à l'amiante ayant fait l'objet d'une étude de l'InVS particulière et documentée, les expérimentations pilotes de recherche active et de suivi de populations cibles ayant été exposées de manière environnementale à des niveaux élevés d'amiante soient poursuivies.